

**Municipalité de Franklin**  
1670 route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0  
T: 450-827-2538 / F: 450-827-2640  
[www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca)



## SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Cependant, le nombre de places dans la salle de l'hôtel de ville est toutefois limité afin de respecter les consignes sanitaires. Les exigences sanitaires actuelles permettent un maximum de 15 citoyens dans la salle du conseil. Le port du masque est requis. Les personnes désirant être présentes doivent téléphoner au préalable au **450-827-2538**, jusqu'à 16h le jour du conseil, afin de réserver leur place. Dans le cas où certaines personnes ne pourront obtenir une place, la préséance leur sera donnée pour la séance subséquente. Nous vous remercions de votre compréhension!

Prochaines séances du conseil municipal 2021 :  
7 septembre, 4 octobre, 1<sup>er</sup> novembre et 6 décembre.

## FERMETURE DES BUREAUX

À l'occasion de la Fête du travail, les bureaux administratifs seront fermés le lundi 6 septembre 2021.

## TOURISME FRANKLIN

La Municipalité a adopté un plan stratégique de communication pour accroître la visibilité de Franklin par la mise en valeur des attraits de son territoire. Ce plan vise à renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens ainsi qu'à déployer son attraction touristique auprès des visiteurs potentiels. Restez à l'affût, puisqu'il y aura du nouveau sur le site Internet de la Municipalité. Un microsite est en préparation afin de rendre accessible toute l'information nécessaire à la création de votre itinéraire découverte, gourmand ou sportif dans la région. On ne vous en dit pas plus, le grand dévoilement est prévu cet automne!

Pour consulter le plan stratégique de communication, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité de Franklin : [www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca) sous l'onglet Conseil municipal – Procès-verbaux – 2021.



Crédit photos : Mme Lise Machabée.



**LA PUISSANCE  
DE LA FIBRE  
CHEZ SOI  
TARGO**

WWW.TARGO.CA | 514.448.0773

### PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2021

Nous rappelons aux contribuables que le deuxième versement venait à échéance les 29 et 30 juillet. Le dernier versement sera dû les 29 et 30 octobre prochains.

Les paiements peuvent être faits de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Par internet sur les sites suivants : Desjardins, Banque Nationale, Scotia et TD (D'autres institutions suivront prochainement)
- Directement à nos bureaux : argent comptant, chèque, carte de débit ou crédit
- Par la poste : chèque
- Par téléphone : carte de crédit



*\* Des intérêts au taux annuel de 12 % et une pénalité au taux annuel de 5% s'appliquent sur tous paiements en retard.*

### FÉLICITATIONS POUR UN 73<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE



Nous souhaitons souligner un événement plutôt rare. En effet, Mme Gyslaine Lemieux et M. Tancrede Lussier, résidents de St-Antoine-Abbé, fêteront leur 73<sup>e</sup> anniversaire de mariage le 21 août. Tous les deux originaires de la paroisse, ils demeurent encore à 95 et 96 ans autonomes dans leur résidence sur la rue de l'Église.

**Félicitations!**

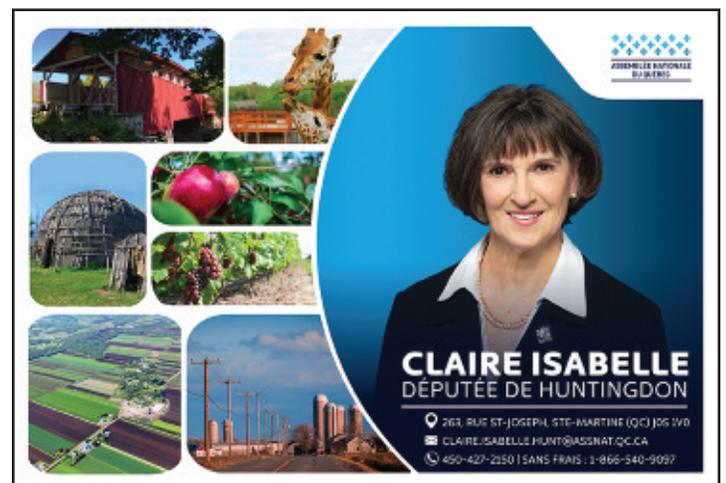
### RAPPEL AUX FUMEURS

Le Québec connaît l'un des printemps les plus secs de son histoire et les risques d'incendie sont élevés.

Nombreux sont les amateurs de jardinage qui étendent du paillis sur leurs plates-bandes. Le paillis ne prend pas feu spontanément. Mais par temps sec, au contact d'une source de chaleur, il peut s'enflammer et causer un incendie important.

Merci aux fumeurs de ne pas jeter leurs mégots sur les propriétés privées et de ne pas utiliser les jardinières comme cendriers.

Crédit : Johanne de Luca



<b>MARCHÉ ST-ANTOINE-ABBÉ</b> 450-827-2020	<b>CRÉMERIE ST-ANTOINE-ABBÉ</b> 450-827-2846	<b>CONDITIONNEMENT PHYSIQUE</b> 450-827-2900
<b>3624, ROUTE 201, ST-ANTOINE-ABBÉ (QUÉBEC) J0S 1N0</b>		

## 3<sup>E</sup> CONSULTATION PUBLIQUE

La troisième consultation publique pour la modification du plan d'urbanisme et des règlements qui en découlent aura lieu le 8 et le 9 octobre 2021 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé. L'horaire du vendredi est de 9h à 20h et l'horaire du samedi est de 10h à 16h. Le thème de cette consultation sera sur la volumétrie des bâtiments, notamment pour faire suite aux questions sur les usages adressés lors des séances et pour pousser la réflexion plus loin sur les formes désirées dans la municipalité. Cette consultation vous demandera votre opinion à savoir quelles formes de bâtiments devraient être privilégiées à Franklin.

La dernière consultation a obtenu une participation plus grande que la première se situant entre 2 et 3% de la population. Bien que l'échantillon soit encore petit, on se rapproche des seuils minimaux pour que les résultats soient représentatifs de l'ensemble de la population. Veuillez prendre note que tous les sondages sont lus et que ce qui fait consensus se rendra dans la version finale du plan d'urbanisme. Nous espérons vous voir en plus grand nombre pour la prochaine consultation.

Il est toujours possible de répondre aux sondages des consultations publiques passées, vous pouvez les trouver sur le site web de la municipalité. Le prochain sondage deviendra disponible au courant du mois de septembre. Plus il y a aura de participants, meilleurs seront les résultats. Il sera possible également de poser des questions d'urbanisme à l'urbaniste Alexandre Primeau pendant les heures prévues.

### Nouveau règlement à caractère discrétionnaire

Un nouveau règlement à caractère discrétionnaire a été adopté par la municipalité au courant de l'été. Ce règlement sur les PPCMOI (projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble) permet de faire des demandes qui ne suivent pas parfaitement la réglementation, mais que leur réalisation est conforme au plan d'urbanisme. Dans le jargon professionnel, il est souvent appelé « spot-zoning », cela renvoie au fait que la demande dérogatoire est pour un lot seulement. Lorsque le demandeur a payé les frais et soumis tous les documents requis, le dossier est soumis puis étudié au CCU (comité consultatif d'urbanisme) de la municipalité avant d'être soumis au conseil municipal. Lorsque le conseil est d'avis que le projet est recevable et répond aux objectifs de la municipalité, il est soumis à la population qui peut se positionner pour ou contre la réalisation du projet.

### Nouveau règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments

Un nouveau règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments a été adopté par la municipalité au courant de l'été. Ce règlement permet de mieux encadrer l'entretien général d'une propriété pour s'assurer que les exigences des différents règlements sont respectées. Ce règlement s'inscrit dans les objectifs de la loi 69 qui oblige aux municipalités de mieux encadrer les pratiques de conservation du patrimoine bâti.



## SONDAGE À L'INTENTION DES PRODUCTEURS ACÉRICOLES DE LA RÉGION DU HAUT ST-LAURENT

La municipalité de Franklin envisage une initiative dans le but d'offrir aux producteurs d'érable une façon écologique de disposer de vos anciennes tubulures retirées de la production. La destination finale est *Environek* qui les recycle ensuite. Cette entreprise récupère les déchets de notre industrie et leur donne une seconde vie.



**La municipalité aimerait vos commentaires concernant les questions suivantes :**

1. Quel est le niveau d'intérêt pour un point de dépôt de style libre-service au garage municipal pour vos anciennes tubulures?
2. Une autre option potentielle pourrait être la collecte porte-à-porte. Pour cette option, quelle période de l'année serait la plus logique?
3. Cette initiative étant en phase de recherche, qu'est-ce qui pourrait rendre ce programme intéressant pour vous, en tant que producteur?

Nous aimerions rejoindre le plus grand nombre possible d'acériculteurs de notre région, **SVP partagez!**

Vous pouvez nous transmettre vos commentaires à [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca)

## UN MERCI SPÉCIAL À L'ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité souhaite souligner l'excellent travail de son équipe des travaux publics. Merci à Guy Hallé, Telly Babanicos et Jean-Pierre Marcil pour tout le travail accompli. Plusieurs projets ont vu le jour grâce à votre contribution et nous vous en sommes reconnaissants.



## PROCESSUS D'UNE INSPECTION EN LIEN AVEC UNE INFRACTION À UNE LOI OU À UN RÈGLEMENT

Les municipalités doivent exercer un rôle de contrôle pour le respect des lois et des règlements. Pour ce faire, le gouvernement du Québec prévoit qu'un inspecteur municipal peut circuler sur la propriété de tous citoyens pour vérifier la conformité aux lois et aux règlements qui sont sous sa juridiction. Ces pouvoirs d'inspection doivent être utilisés seulement entre 7 h et 19h tous les jours de la semaine. Lors d'une inspection, l'inspecteur peut visiter et examiner toute propriété mobilière ou immobilière ainsi que l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque pour constater si les dispositions des présents règlements sont observées. Les propriétaires, locataires ou occupants des lieux visités sont obligés de recevoir l'inspecteur et de répondre aux questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des présents règlements.

Séquence de l'inspection	Explications
Réception d'un signalement	Un plaignant anonyme informe la municipalité qu'une infraction à un règlement est constatée ou présumée.
Visite sur les lieux	Vérification de l'information reçue pour avoir la confirmation ou l'infirmité que la plainte est fondée.
Suite - Plainte est non fondée	Aucune démarche supplémentaire. [Voir Conformité]
Suite - Plainte fondée	L'infraction est constatée, vérification supplémentaire du dossier de propriété pour correctement adresser les infractions de la propriété.
Avis d'infraction	Le contrevenant reçoit un avis d'infraction par la poste lui expliquant l'infraction, les amendes reliées à l'infraction et un délai pour régulariser la situation. Dépendant de la situation et des risques, les délais sont plus ou moins long pour corriger la situation. Selon la nature de l'infraction, le contrevenant pourrait obtenir une prolongation du délai.
Constat d'infraction	Le contrevenant reçoit un constat d'infraction en fonction de la nature de l'infraction et la nature du contrevenant. [plus de sévérité pour les personnes morales] La réception d'un avis d'infraction n'est pas une condition sine qua non à la réception d'un constat d'infraction, cela dépend de la gravité.
Autres recours (Cour municipale)	Toute infraction qui mène à des actions prises sur le terrain du contrevenant doit être dument autorisés par le conseil avant de passer à la Cour municipale. Ex : nettoyer les nuisances d'un terrain aux frais du propriétaire.
Autres recours (Cour supérieure)	Toute infraction qui mène à des actions prises sur le bâtiment du contrevenant doit être dument autorisés. Ex : démolition d'un bâtiment construit illégalement et qu'il est impossible de le régulariser ou le rendre conforme.
Conformité	Le dossier d'infraction est fermé.

Nous vous invitons à consulter le site du ministère des affaires municipales et de l'habitation en lien avec les recours et les sanctions en cas de contravention aux règlements d'urbanisme au lien suivant : [www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/intervention/recours-et-sanctions-en-cas-de-contravention-aux-reglements-durbanisme/](http://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/intervention/recours-et-sanctions-en-cas-de-contravention-aux-reglements-durbanisme/)

### Coronavirus (COVID-19)

#### Pour protéger votre santé et la santé des autres

**Vous avez des symptômes comme de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires?**

Appelez au numéro sans frais 1 877 644-4545. Vous serez dirigé vers une infirmière d'Info-Santé 811.

L'infirmière d'Info-Santé détecte la possibilité d'une maladie à coronavirus COVID-19.

- Elle pourrait vous recommander de consulter dans un milieu de soins ou une clinique désignée.
- Elle vous dira comment y aller et quelles précautions prendre, par exemple :
  - éviter les transports en commun ;
  - aviser la personne à l'accueil dès votre arrivée.
- Il est important de suivre toutes les recommandations et les précautions qui vous seront indiquées.

L'infirmière d'Info-Santé ne soupçonne pas une maladie à coronavirus COVID-19.

- Suivez l'évolution des symptômes.
- Prenez les mesures de prévention des infections, dont les mesures d'hygiène.

**Sur place :**

- Des mesures de précaution seront appliquées pour limiter la propagation des infections.
- Des examens et des tests seront effectués pour déterminer l'infection que vous avez contractée.

- Les soins vous seront prodigués en fonction de votre état de santé.
- Des consignes pourraient vous être remises s'il vous est demandé de vous isoler à la maison. Suivez attentivement ces consignes.

**En tout temps,** appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la propagation des infections :

- lavez-vous les mains souvent ;
- tousssez ou éternuez dans votre coude plutôt que dans vos mains ;
- nettoyez votre environnement ;
- évitez de rendre visite aux personnes dans les hôpitaux ou les centres d'hébergement de soins de longue durée dans les 14 jours suivant le retour d'un pays étranger ou si vous êtes malade ;
- évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.

Pour plus d'informations : [Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus)



Votre gouvernement



Québec

## Agro VéloTour

## L'AGROVÉLO TOUR, UNE JEUNE TRADITION ANNUELLE À CONSERVER!



Le 8 août dernier, lors de la deuxième édition de l'AgroVélo Tour à l'Écurie du Camping du Lac des Pins, les participants ont pu profiter de deux parcours balisés pour le cyclisme, d'un marché fermier aux saveurs locales, de deux camions de cuisine et de jeux d'adresse variés. Pour la Municipalité de Franklin, l'AgroVélo Tour fait partie des nombreuses initiatives en place pour mettre de l'avant la richesse de notre région et offrir un rendez-vous annuel rassembleur à l'ensemble de la population du Haut-Saint-Laurent et d'ailleurs!

Cette deuxième édition s'est révélée être un succès encourageant pour les prochaines années. Nous souhaitons donc remercier la population d'avoir répondu présent à notre invitation! C'était un plaisir de vous côtoyer à nouveau.

Bien évidemment, ce type d'événement n'est possible que par la contribution de partenaires qui ajoute une plus-value indispensable. Nous voulons remercier l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien. Vous portez vous aussi le succès de l'AgroVélo Tour.

Merci à toute l'équipe de l'organisation et aux participants, nous vous disons à l'an prochain!



## SPECTACLE DANS L'ÉGLISE ST-ANTOINE-ABBÉ

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la Municipalité de Franklin a reçu le spectacle «Sous le ciel de Paris» de Rita Tabbakh. Ce fut l'occasion pour plusieurs de se réunir et de profiter d'un spectacle en salle gratuitement. Nous tenons à remercier l'Église St-Antoine-Abbé d'avoir accueilli les spectateurs qui n'ont eu que de bons mots pour leur soirée. Merci.

**Crédit photo :**  
Mme Ghyslaine Payant,  
photographe



## LOISIRS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

### SOIRÉE CINÉ-PARC - SAMEDI LE 25 SEPTEMBRE 2021

Heures	Description
18h15	Ouverture de l'accès au parc Antoine-Labelle pour accueillir les voitures et début du pique-nique « tailgate » sur le terrain de soccer en bulles familiales
18h30 à 20h45	Accès avec surveillant aux deux (2) surfaces de Dek hockey
18h30 à 20h45	Kiosque « musique du monde » pour enfants
19h30 à 20h45	Rita Tabbakh en duo avec un guitariste. Succès musicaux d'hier et d'aujourd'hui francophones et anglophones
Entre 21h et 21h30	Diffusion de film d'animation Les Trolls 2



Vous êtes autorisés à apporter des breuvages alcoolisés sur le site. Nous vous demandons toutefois de ne pas consommer ces breuvages dans votre voiture et de disposer de vos cannettes proprement.

*Apportez votre pique-nique et vos consommations!*



### SOIRÉE BLUES – SAMEDI – 28 AOÛT 2021 À 18H00



## Ben Racine Band

La municipalité vous invite au 2<sup>e</sup> spectacle de la série «Les soirées Blues de Franklin». Le Ben Racine Band vous présentera un spectacle dans les formes blues des plus traditionnelles. Des tables de pique-nique seront dans le stationnement de l'hôtel de ville ou apportez vos chaises et consommations! Stationnement sur la Montée Sharpe. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'église de St-Antoine-Abbé. [www.benracineband.com](http://www.benracineband.com).

### TOURNOI DE DEK HOCKEY ENTRE SERVICES INCENDIES – SAMEDI LE 21 AOÛT PROCHAIN

Les services incendies de Hinchinbrooke, Howick et Ormstown s'ajoutent à celui de Franklin pour disputer un tournoi de Dek hockey, au Parc Antoine-Labelle. Venez encourager tous ces valeureux pompiers!

Il y aura de l'animation sur place avec jeux Spin pour enfants ([www.jeuxspin.com](http://www.jeuxspin.com)): Cage de babyfoot taille humaine, Jenga géant multicolore, 12 quilles géantes & cogneur.



## APPEL DE CANDIDATURE

### POMPIER VOLONTAIRE À TEMPS PARTIEL

Le service incendie de la municipalité de Franklin est présentement en période de recrutement. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Venez vous joindre à une équipe dynamique pour desservir notre belle municipalité. Formation complète et équipement entièrement couvert.

Toute personne intéressée à poser sa candidature est invitée à compléter un formulaire d'embauche à l'Hôtel de ville. Ce formulaire est également disponible sur le site internet de la municipalité (sous l'onglet Services et organismes municipaux/Sécurité publique/Service incendie) et peut être acheminé à : [incendie@municipalitedefranklin.ca](mailto:incendie@municipalitedefranklin.ca).



## ENTREPRISE DE CHEZ NOUS

### UN VERGER QUI POURSUIT LA TRADITION!

Les Vergers Hillspring est l'un des vergers les plus anciens de la municipalité de Franklin. L'architecture du bâtiment de ferme ainsi que la maison témoignent du travail acharné de nos ancêtres. Construits dans les années 1850, les bâtiments sont toujours aussi solides et font partie du patrimoine de notre municipalité. Lors de notre acquisition de l'entreprise il a neuf ans, nous avions une foule d'idées en tête afin d'offrir une expérience renouvelée qui respecterait les traditions.

Au cours des dernières semaines, nous n'avons pas chômé et nous avons hâte de vous faire découvrir le nouveau décor de notre kiosque et notre champ de citrouilles. Pourquoi ne pas venir passer une journée à notre verger? Votre famille appréciera la qualité de nos produits, nos fameux beignes aux pommes chauds et les repas de notre bistro, dont nos succulentes grillades. Ensuite pour dépenser un peu d'énergie nous vous proposons plusieurs activités. Deux nouveautés extraordinaires et uniques pour notre belle région font leurs arrivées au Vergers Hillspring! Vos enfants adoreront notre labyrinthe en maïs et notre trampoline géant. Ils apprécieront également nos jeux gonflables et nos balades à tracteur.

**Surveillez nos médias sociaux pour connaître tous les détails. On a bien hâte de vous voir!**

Lyne, Joel McKenzie et Jonathan Emond, fiers propriétaires. Les Vergers Hillspring sont situés au 1019 route 202 à Franklin. [www.vergershillspring.com](http://www.vergershillspring.com).



N.B. Il est possible pour les entreprises de s'afficher à l'intérieur du bulletin municipal. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous!

## MÉLI-MÉLO

### SAVEZ-VOUS PLANTER DES...?

Nous invitons les citoyens intéressés à venir transplanter des végétaux pour l'embellissement de l'Hôtel de ville. Nous prévoyons recevoir la livraison le 12 août. Téléphonnez au 450-827-2538 ou écrivez à [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca). Les gens devront apporter leur propre pelle et leur sourire.

### COLLECTE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (MASQUES)

Étant donné que l'offre de service pour les citoyens et écoliers fut grandement appréciée et le coût quasi nul, nous poursuivons l'initiative municipale de collecte d'équipements de protection individuelle jusqu'en décembre 2021. Des boîtes de récupérations sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, bureaux de postes et dans les écoles.

### VENTES DE GARAGE

La prochaine fin de semaine pour les ventes de garage est prévue les 3, 4 et 5 septembre 2021.

### INVITATION À TOUS NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Les producteurs locaux désirant participer à titre d'exposants lors des futurs événements organisés par la municipalité durant l'année 2022 sont les bienvenus! Manifestez votre intérêt à [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca).

### BACS À JARDIN

Nos bacs à jardin colorés ont fait l'envie de plusieurs citoyens cet été. Afin d'encourager l'agriculture et l'auto-suffisance alimentaire, il est possible de vous procurer des bacs peints à l'effigie de la Municipalité au coût de 20,00 \$ chacun. Toute personne intéressée doit en faire la demande et le paiement au préalable à l'Hôtel de ville.



Municipalité de  
**Franklin**  
— Depuis 1857 —



# ANNONCES

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA PAROISSE ST-VIATEUR – ÉGLISE DE ST-ANTOINE-ABBÉ

Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Pour que la lumière ne s'éteigne pas... nous faisons appel à votre grande générosité pour combler les besoins de notre église. L'Église est toujours là pour vous accueillir dans les bons moments comme dans les moins heureux. La paroisse St-Viateur a maintenant un chargé de ministère, il s'agit de : l'Abbé Jean-Sébastien Villeneuve.

Assurer l'avenir chez nous, c'est s'engager à continuer d'assurer la relève des bénévoles, manifester de l'intérêt pour les activités, souder de fortes amitiés entre nous et c'est aussi contribuer financièrement à sa continuité (activités pastorales, culte, chauffage, entretien, salaires, secrétariat, réparations.)

Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2020-2021 a été difficile pour tous. Marquée par la pandémie de la Covid-19, l'église a dû fermer les (3) premiers mois de l'année 2021. Par la suite, le nombre de personnes permises aux messes a été limité à (25) et aucune levée de fonds n'a pu être réalisée. Donc très peu de revenus ont été générés, mais les dépenses sont demeurées sensiblement les mêmes.

La survie de notre église vous tenant à cœur, nous sollicitons votre aide financière soit par la dîme, qui est fixée au montant de 65.00 dollars par personne. Soit par des dons, le montant de ces derniers est laissé à votre discrétion, mais sachez que ceux-ci, demeurent à 100% dans la communauté de St-Antoine-Abbé.

Vous pouvez déposer votre enveloppe au bureau de l'église ou la déposer avec la quête du dimanche ou nous la faire parvenir par la poste. Vous aimeriez recevoir votre feuillet paroissial et avis de décès par courriel? Alors, S.V.P., faites nous parvenir votre adresse courriel.

### Communauté St-Antoine Abbé

2514, Route 209, St-Antoine Abbé (Québec) J0S 1N0  
Tél. : 450-827-2831

Courriel : [eglisestantoineabbé@gmail.com](mailto:eglisestantoineabbé@gmail.com)

Suivez-nous sur facebook ! Paroisse St-Viateur

Heure de la messe : Dimanche 11h

Heures de bureau : Mercredi et jeudi 13h à 15h

Secrétaire: Micheline Lavigne

Adjointe de l'unité pastorale : Helga Hertlein

Marguilliers : MM. Guy Hallé et Mathieu Vincent



*Merci de votre grande générosité !*

**Ce que vous faites est important pour la communauté et pour l'Église.**

Faire votre chèque à l'ordre de:  
Communauté St-Antoine Abbé

Ma dîme 2021 : \_\_\_\_\_ \$

Don volontaire : 100% à la communauté :  
\_\_\_\_\_ \$

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ci-joint la somme de \_\_\_\_\_ \$

Je désire un reçu au nom de : \_\_\_\_\_

## OFFRE D'EMPLOI

### Coordonnateur des travaux publics et des services techniques

Poste cadre permanent à temps plein – 40h/semaine

Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur des travaux publics et des services techniques planifie, dirige, coordonne toutes les opérations du Service et surveille et opère les stations d'épuration, des postes de pompage et tout système d'approvisionnement d'eau potable sur l'ensemble du réseau de la municipalité afin d'assurer une saine gestion des eaux usées et potables. Le titulaire du poste aura à exercer un rôle stratégique auprès de la Direction générale et du conseil municipal concernant les orientations visant à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens. Lors de travaux majeurs, le directeur devra effectuer des tâches sur le terrain avec son équipe d'employés journaliers.

**Pour plus de détails :** Voir offre d'emploi sur notre site internet

### Pour postuler :

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae, accompagné d'une photocopie des diplômes requis, par courriel à [dg@municipalitedefranklin.ca](mailto:dg@municipalitedefranklin.ca), avant le 13 septembre 2021, 16h30.

**Douglas Brooks** Maire

**Marc-André Laberge** Conseiller au siège # 1

**Sébastien Rémillard** Conseiller au siège # 2

**Michel Vaillancourt** Conseiller au siège # 3

**Vincent Meloche** Conseiller au siège # 4

**Yves Métras** Conseiller au siège # 5

**Éric Payette** Conseiller au siège # 6

### Vous désirez joindre un membre de notre personnel?

#### Faites-le par courriel :

Maire : [maire@municipalitedefranklin.ca](mailto:maire@municipalitedefranklin.ca)

Direction générale : [dg@municipalitedefranklin.ca](mailto:dg@municipalitedefranklin.ca)

Administration : [reception@municipalitedefranklin.ca](mailto:reception@municipalitedefranklin.ca)

Finances : [comptabilite@municipalitedefranklin.ca](mailto:comptabilite@municipalitedefranklin.ca)

Inspecteur : [urbanisme@municipalitedefranklin.ca](mailto:urbanisme@municipalitedefranklin.ca)

Coordonnation de projets : [projet@municipalitedefranklin.ca](mailto:projet@municipalitedefranklin.ca)

Travaux publics : [voirie@municipalitedefranklin.ca](mailto:voirie@municipalitedefranklin.ca)

Informations générales : [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca)

Conception et impression du bulletin: Les Publications Municipales Inc.  
Correction de la version anglaise : Mme Kelly Elder